

**2D2L**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 20 000 euros**  
**Siège social : 21 Rue Hoche**  
**35000 RENNES**  
**841406788 RCS RENNES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS**  
**DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 05 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 05 septembre,  
A 16 heures,

La Société HDM, Société à responsabilité limitée au capital de 333 700 euros, ayant son siège social 19 rue Max Jacob 35000 RENNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878 314 707 RCS RENNES, représentée par Monsieur Denis DENOUAL en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 2 000 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la Société 2D2L,

Associée Unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions suivantes :

- Démission d'un gérant,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DÉCISION**

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Julien GAUTIER de ses fonctions de gérant, à compter du 05 septembre 2024.

L'Associée Unique décide de ne pas pourvoir à son remplacement.


**DEUXIEME DÉCISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

**Julien GAUTIER**

*(signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour démission des fonctions de gérant »)*

Bon pour démission des fonctions de gérant  


**La Société HDM,**  
**Rep. par Denis DENOVAL, gérant**  
**Associée unique**  
*(signature)*

